



## changement de statut d'étudiant

Par **faz2011**, le **03/08/2011** à **02:14**

bonjour, je suis résidente en France, j'ai un titre de séjour de 10 ans et je suis d'origine algérienne, mon copain est aussi algérien mais il a un titre de séjour étudiant qui expire en septembre, on voudrait faire le changement de statut, de son côté il veut faire ça avec le travail il a décroché un poste d'aide soignant à Montpellier et l'employeur a accepté normalement de lui faire le dossier, mais je veux savoir ce qui est plus judicieux à faire le changement avec le travail ou se marier et faire la procédure vie privée vie familiale, merci

Par **Domil**, le **03/08/2011** à **02:41**

En vous mariant, vous devrez faire la procédure de regroupement familial. Remplissez les conditions de revenus et de logement ?